

ZOOM sur la VAE en Midi-Pyrénées

Les chiffres 2013

Quels sont les chiffres clés de la VAE à retenir en région Midi-Pyrénées ? Combien de candidats s'engagent dans un parcours de VAE ? Qui sont-ils ? Où sont situés les Points Relais Conseil en VAE ? Quelles sont les étapes d'un parcours de VAE ? Qui sont les principaux certificateurs régionaux ?

Porteur de la mission de Cellule Régionale Inter-Services (Cris) VAE depuis la loi de modernisation sociale de 2002, le CarifOref Midi-Pyrénées produit chaque année, dans le cadre de sa fonction « Observatoire de la VAE » des analyses statistiques centrées notamment sur les publics accueillis par le dispositif d'information conseil et sur les résultats de validation des certificateurs régionaux.

Depuis 2013, nous avons souhaité rendre plus accessible ces données-clés pour les professionnels de l'AIO, acteurs de la promotion de ce dispositif, et d'autre part pour informer un public plus large. Cette publication, accessible en ligne depuis notre site Internet, est le fruit d'un travail partenarial efficace qui permet de définir précisément les contours de la VAE dans notre région.



Sylvie Bories
Présidente
Conseillère régionale

2 528 candidats ont déposé des dossiers recevables



1 741 candidats ont validé totalement ou en partie une certification
Cela représente 87 % des jurys

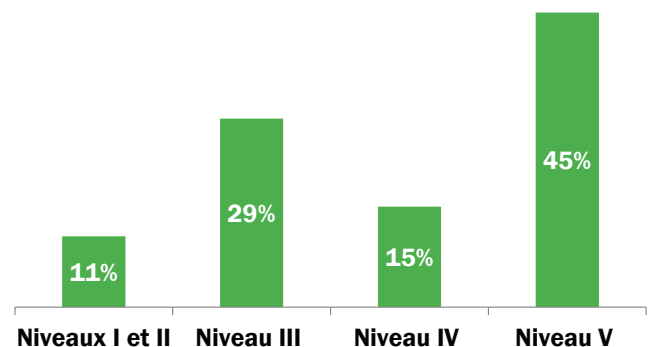


7 candidats sur 10 sont en emploi

Les femmes en emploi salarié sont plus nombreuses que les hommes

	Femme	Homme	Ensemble
Salarié	69 %	60 %	66 %
Demandeur d'emploi	29 %	35 %	31 %
Non salarié	1 %	4 %	2 %
Ensemble	100 %	100%	100 %

6 personnes sur 10 ont validé une certification de niveau IV ou V



En savoir plus sur les niveaux

Niveaux	Correspondant à
I	Master 2, diplôme d'ingénieur...
II	Licence, master 1...
III	DUT, BTS, DEUST...
IV	Baccalauréat général, professionnel...
V	CAP, BEP...
V bis	4 ^{ème} ou 3 ^{ème} , second cycle prof. court non diplômé
VI	Fin de scolarité obligatoire

Les Points Relais Conseil en VAE en 2013

3 881 personnes ont bénéficié d'une prestation d'information conseil en VAE

Plus d'une personne sur deux a entre 30 et 44 ans et recherche un emploi.

Un tiers des bénéficiaires travaille dans les services à la personne

Activité principale	Femme	Homme	Ensemble
Services aux personnes	41 %	11 %	1210
Commerce	22 %	26 %	902
Autre	11 %	5 %	358
Fonction publique	4 %	7 %	357
Services aux entreprises	2 %	13 %	343
Industrie	8 %	11 %	288
Bâtiment génie civil	4 %	14 %	213
Agriculture	7 %	13 %	210
Effectif total	2562	1319	3881

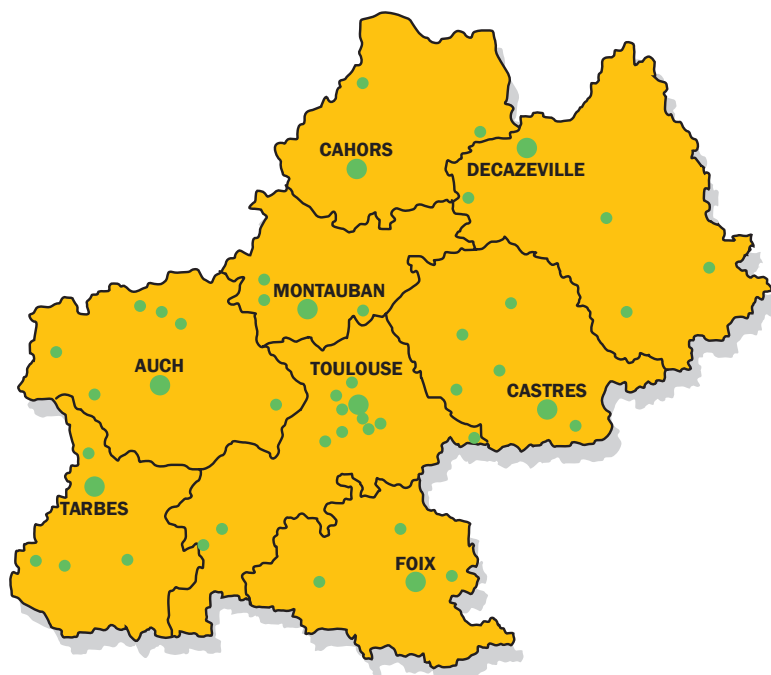


La reconnaissance de l'expérience professionnelle est le principal motif d'engagement dans la VAE

- 34 % recherchent la reconnaissance de leur expérience ;
- 32 % veulent renforcer leur recherche d'emploi ;
- 10 % visent une promotion grâce à un meilleur positionnement professionnel.

4 personnes reçues sur 10 ont une formation initiale inférieure au baccalauréat (niveau IV)

Les PRC ont consacré 69 % de leur activité à l'information et au conseil



Le public est accueilli sur le territoire régional dans 45 lieux géographiques

Retrouvez les coordonnées des points relais conseil en VAE (PRC) sur les sites

www.mpfm.fr
www.cariforef-mp.asso.fr

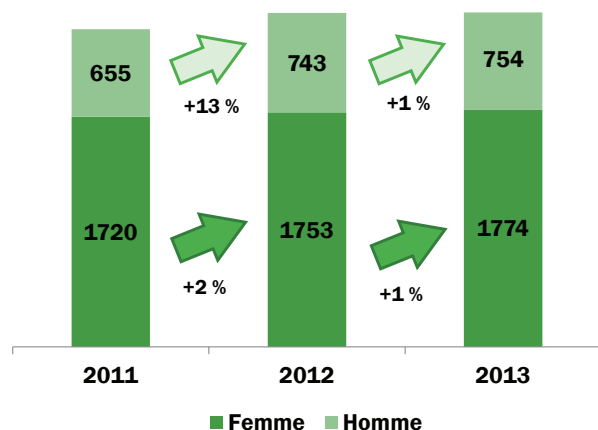
- **Ariège**
Foix, Pamiers, Lavelanet, Saint-Girons : 05 61 02 68 00
- **Aveyron**
Decazeville, Millau, Rodez, Villefranche-de-Rouergue, Saint-Affrique : 05 65 63 36 62
- **Haute-Garonne**
Colomiers : 05 62 05 26 40
Labège : 05 61 02 68 00
Montréjeau : 05 62 51 94 67
Muret : 05 63 66 51 37
Portet-sur-Garonne : 05 63 66 51 37
Ramonville-Saint-Agne : 05 62 26 87 24
Revel : 05 63 51 63 40
Saint-Gaudens : 05 62 51 94 67
Toulouse Compans-Caffarelli et Bellefontaine : 05 63 66 51 37
Toulouse Saint-Michel : 05 34 31 23 31

- **Gers**
Auch, Condom, Fleurance, L'Isle-Jourdain, Lectoure, Nogaro, Plaisance-du-Gers : 05 62 05 26 40
- **Lot**
Cahors, Figeac, Gourdon : 05 63 66 51 37
- **Hautes-Pyrénées**
Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Lannemezan, Lourdes, Vic-en-Bigorre : 05 62 51 94 67
- **Tarn**
Albi, Castres, Graulhet, Lavaur : 05 63 47 10 13
Castres, Mazamet : 05 63 51 63 40
- **Tarn-et-Garonne**
Montauban, Castelsarrasin, Caussade, Moissac : 05 63 66 51 37

Les certificateurs régionaux

En 2013, 2 528 dossiers ont été déclarés recevables par les certificateurs

En 2012, 2 496 dossiers étaient recevables contre 2 375 en 2011.



Près de 9 candidats sur 10 ont 30 ans ou plus

1 257 candidats ont bénéficié d'un accompagnement

L'accompagnement est une aide méthodologique pour constituer le dossier d'analyse des activités professionnelles ou une préparation à la mise en situation professionnelle et à l'entretien avec le jury. En Midi-Pyrénées, il est pour l'essentiel réalisé par le certificateur ou par le biais d'organismes habilités ou conventionnés par le certificateur, parfois à distance. L'accompagnement est facultatif.

58 % des décisions de jurys délivrent la certification en totalité

Certificateurs	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation	Ensemble
Min. Education nat.	68 %	20 %	12 %	897
Min. Santé, social	45 %	44 %	11 %	703
Min. Travail, emploi	60 %	4 %	36 %	159
Min. Ens. supérieur	70 %	28 %	3 %	145
Min. Jeunesse, sport	34 %	34 %	31 %	67
Min. Agriculture	92 %	8 %	0 %	13
Ch. consulaires	56 %	44 %	0 %	18
Cnam	56 %	44 %	0 %	9
Ensemble	58 %	28 %	13 %	2 011

Qui finance l'accompagnement ?

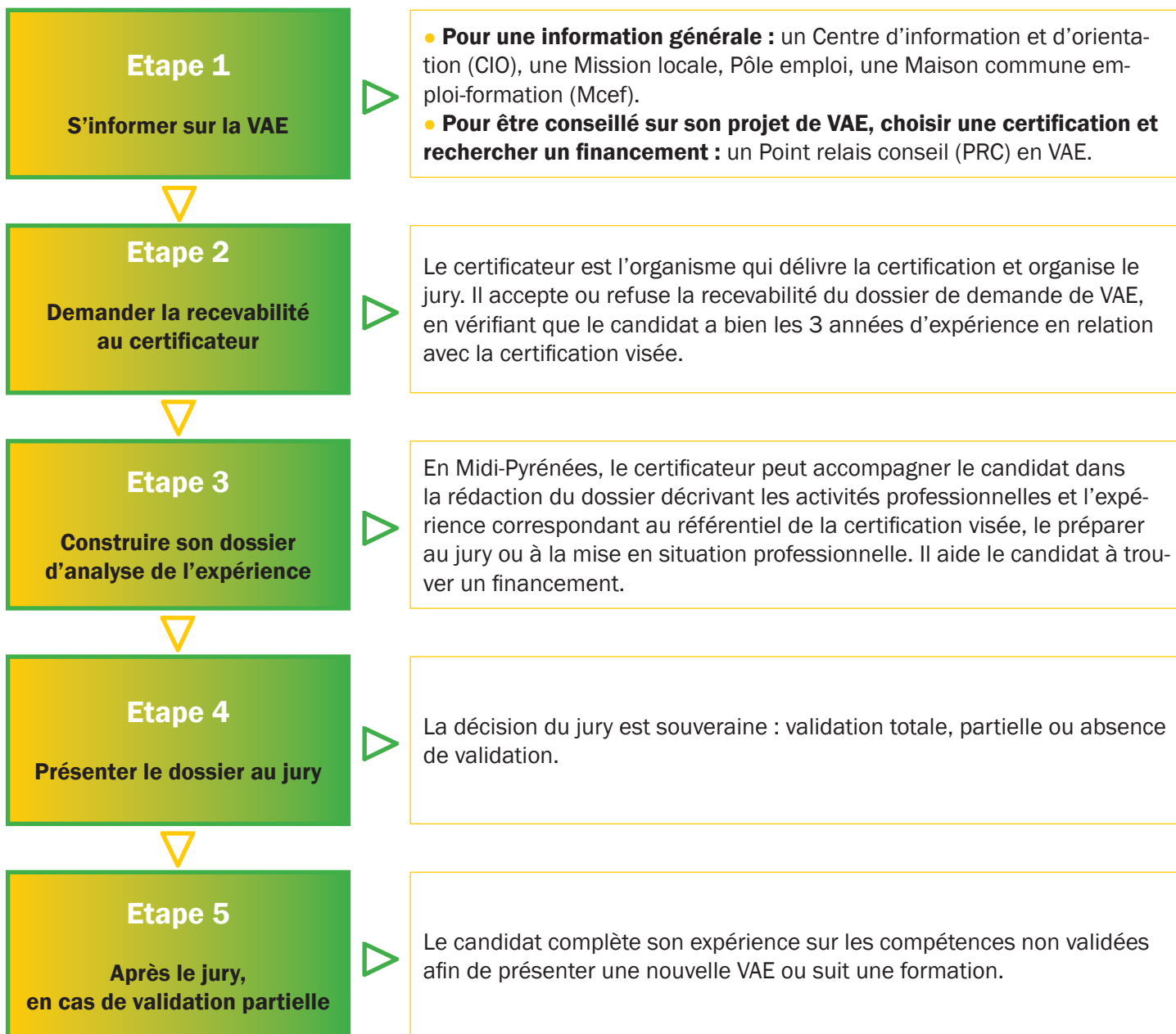
Vous êtes	Adressez-vous à	Dispositif d'aide financière
Demandeur d'emploi	> Pôle emploi > l'unité territoriale de la Direccte de votre département en complément éventuel	> Aide à la VAE > Appui renforcé ou DIF portable*
Salarié du secteur privé	> votre employeur > l'Opcv ou l'Opacif auquel cotise votre entreprise	> Plan de formation, DIF ou CPF* > Congé VAE ou DIF
Agent de la fonction publique	votre administration ou établissement public employeur	Plan de formation, congé VAE, DIF
Non salarié, profession libérale, exploitant agricole, artisan, commerçant, travailleur indépendant	l'organisme collecteur des cotisations formation (Agefice, Opcv PL, Vivea...)	Selon les décisions du conseil d'administration de l'organisme

*Le dispositif du Droit individuel à la formation (DIF) s'arrête au 31 janvier 2014. Le Compte personnel de formation (CPF) entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2015.

Les **10** certifications les plus recherchées

Certifications vues en jury	Niveau	Candidats
DEAS (Diplôme d'Etat d'Aide-soignant)	V	265
DEAVS (Auxiliaire de vie sociale)	V	224
CAP Petite enfance	V	131
DEES (Educateur spécialisé)	III	125
Titre professionnel Assistant de vie aux familles	V	95
DEAMP (Aide médico-psychologique)	V	83
DEME (Moniteur éducateur)	IV	55
BTS Management des unités commerciales	III	51
BPJEPS (jeunesse, éducation populaire et sports toutes options)	IV	45
BTS Assistant de gestion de PME PMI (référentiel commun européen)	III	45

Le parcours de VAE



En savoir plus : www.mpfm.fr - www.cariforef-mp.asso.fr - www.vae.gouv.fr